

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



IDAP2221 Analyse des politiques publiques

[30h] 4 crédits

Enseignant(s): David Aubin
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- situer l'évaluation des politiques publiques par rapport à d'autres outils de pilotage de l'action publique
- distinguer les principales approches théoriques et méthodes de l'évaluation scientifique
- articuler les étapes d'une procédure d'évaluation typique
- analyser de manière critique le contenu d'un rapport d'évaluation
- identifier les enjeux de pouvoir liés à l'institutionnalisation de l'évaluation.

Résumé : Contenu et Méthodes

L'évaluation vise à apprécier les effets bénéfiques ou néfastes, attendus ou imprévus, directs ou secondaires, d'une action publique et à en informer les décideurs politiques, les fonctionnaires et les citoyens. Elle représente certes un instrument de contrôle, mais aussi une aide à la décision, un outil de gestion et un catalyseur pour l'amorce de processus d'apprentissage collectif au sein de la fonction publique.

Pourquoi et comment évaluer scientifiquement une politique publique ? A qui s'adressent les résultats d'une évaluation et par quelle stratégie peut-on au mieux les valoriser politiquement ? Faut-il institutionnaliser l'évaluation dans le système politico-administratif belge ? De quelles expériences étrangères est-il d'ores et déjà possible de s'inspirer ? Quels enseignements doit-on tirer des premières évaluations de politiques publiques réalisées aux niveaux fédéral, régional et communautaire ?

Le cours donne des réponses à ces diverses questions, en illustrant les propos théoriques par de nombreuses études de cas réalisées en Belgique et à l'étranger. Il est structuré en quatre grandes parties : (1) notion de l'évaluation ; (2) approches et méthodes évaluatives ; (3) exemples d'évaluation et (4) contexte institutionnel de l'évaluation.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Cours de "Management public" qui comprend une introduction de 15 heures à l'analyse des politiques publiques.

Chaque étudiant(e) sera invité(e) à commenter, selon une grille d'analyse présentée en classe, le rapport d'une évaluation réalisée récemment en Belgique. Cette analyse critique sera résumée dans un texte de 10 pages qui lui-même fera l'objet d'une présentation orale et d'une discussion en classe.

Syllabus, portefeuille de lectures et livre : Christian de Visscher et Frédéric Varone (eds) (2001), "Evaluer les politiques publiques. Regards croisés sur la Belgique", Bruylant Academia.

Outre le titulaire du cours, M. Steve Jacobs, chercheur à l'AURAP, encadrera de manière ponctuelle certaines séances et recevra les étudiants.

Cours qui sera également ouvert aux économistes, juristes, etc., intéressés par l'évaluation des politiques publiques (à discuter avec le responsable des programmes).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POL22/AP	Deuxième licence en sciences politiques (Affaires publiques)	Obligatoire
POLS2M1/AP	Master en sciences politiques, orientation générale (option affaires publiques) (3 crédits)	Obligatoire